

CHALLENGE BENJAMINES / BENJAMINS 2019-2020 – 13^{ÈME} ÉDITION



Documents mis à disposition pour la mise en œuvre du Challenge :

- Une affiche de l'évènement pour chaque Club affilié.
- Une invitation à venir participer au Challenge à personnaliser en fonction de son Club, Comité ou Ligue.
- Des bannières web pour communiquer sur le Challenge sur son propre site Internet.
- Un dossier de presse.
- Une information sur le site de la FFBB : <http://www.ffbb.com/ffbb/dirigeants/developper/mini-jeunes/challenge-benjamines>
- Une grille de saisie des résultats.
- Un support de visibilité pour les Comités et Ligues.
- Les épreuves envoyées dans tous les Comités et Ligues et téléchargeables sur le site FFBB : 4 épreuves individuelles (Marine JOHANNES, Nicolas BATUM, Sandrine GRUDA, Evan FOURNIER) et 1 épreuve jouée (le 3x3, non comptabilisé dans le score final du Challenge).

Toutes les infos sur [effbb](http://www.ffbb.com).

RAPPEL :

Le respect des dates de naissances 2007 et 2008 est incontournable pour participer aux épreuves. Aucun licencié U11 ne peut participer à la qualification départementale - régionale - nationale, même si un licencié (une licenciée) est surclassé pour les compétitions.

- Tous les licenciés filles et garçons nés en 2007 et 2008 doivent être évalués sur les épreuves du Challenge Benjamin(e)s Benjamin(e)s.

Contact pour répondre à toutes vos questions :

Gilles MALECOT / jeunesse@ffbb.com



RÈGLEMENT

- **Un ou une licencié(e) "fille" ou "garçon" ne peut représenter que le comité ou la licence a été enregistrée.**
- **Le respect des dates de naissances 2007 et 2008 est incontournable pour participer aux épreuves. Aucun licencié U11 ne peut participer à la qualification départementale - régionale - nationale, même si un licencié (une licenciée) est surclassé pour les compétitions.**
- **Pour la Finale Nationale, le ballon mis à disposition pour passer les épreuves sera uniquement le taille « 6 ».**
- Pour La Finale Nationale de la 13^{ème} édition du Challenge Benjamin e s qui aura lieu à **PARIS**, les délégations seront convoquées dès le vendredi matin 24 avril 2020 au centre d'hébergement **(sans exception)**.
- Les Comités Départementaux ont la charge de l'organisation du Challenge sur leur Territoire.
- Les Comités Départementaux diffusent l'information à tous les Clubs à l'aide des visuels (affiches, grille de saisie et divers supports).
- La Ligue Régionale reçoit par le biais de la plateforme dédiée les podiums de ses Comités Départementaux et peut ajouter des noms de participants supplémentaires suivant les règles adoptées.
- Participer à la Finale Nationale des épreuves individuelles du Challenge Benjamin(e)s, c'est aussi participer au tournoi 3x3 pour tous les jeunes venant de toutes les régions de France.
- Le concept **J.A.P.** (« je **J**oue, j'**A**rbitre, je **P**articipe) est alors proposé aux jeunes joueurs et joueuses du 3x3.
- **Lors des épreuves individuelles Départementales, Régionales ou Nationales, en cas d'égalité**, pour définir un podium, ou des qualifiés pour la phase suivante, il sera demandé de repasser l'épreuve « Evan FOURNIER » jusqu'à obtention d'une différence de score pouvant départager les candidats.
- Aucun cumul de points ne sera fait avec les épreuves initiales.
- Les Comités Départementaux recensent les participants des Clubs à l'aide de la plateforme dédiée, sur l'onglet « *participants* » et annotent également les onglets « *manifestation* » et « *podium* ».
- La Ligue Régionale annote les onglets « *manifestation* » et « *podium* ».
- Pour la Finale Régionale, la Ligue Régionale et les Comités Départementaux s'accordent sur le nombre de participants.
- Les Comités Départementaux peuvent ajouter sur l'onglet "*participants*" d'autres joueuses et joueurs en plus du podium départemental.
- Pour la Finale Nationale, seront retenus la 1^{ère} fille et le 1^{er} garçon de chaque "secteur".
- Pour la Finale Nationale, en cas d'indisponibilité de l'un des joueurs terminant 1^{er} de sa Ligue Régionale, il sera demandé au second du podium de prendre la place du 1^{er} voir le troisième, si le second est aussi indisponible.
- Lors des finales à Paris – AccorHotels Arena, les épreuves seront jugées comme il est indiqué sur les fiches des épreuves mises à votre disposition sur le site de la FFBB et dans les structures décentralisées.
- Un briefing sera organisé avec les accompagnateurs responsables des délégations.
- Lors de l'entraînement des candidats aux épreuves, il sera fait un rappel des épreuves et du jugement de celles-ci.



INFORMATIONS

La phase départementale : à organiser avant le **02 février 2020**.

La finale du challenge individuel :

Charge à chaque Comité Départemental de définir les modes opératoires pour proposer un maximum d'enfants à la finale départementale.

Le challenge par équipe :

Tous les inscrits participeront au moment de la finale départementale à un tournoi 3X3 organisé suivant les modalités propres au Comité Départemental et le document technique des épreuves.

Les obligations :

Sportives :

Chaque Comité Départemental devra saisir pour le **2 février 2020** le formulaire et annoter les onglets :

- Informations ;
- Participants (recenser les licenciés dans les Clubs qui se sont préparés aux épreuves voir fiche de saisie) ;
- Podium.

Communication :

Les différents comptes rendus, article de presse et photos sont à adresser à : nseigneur@ffbb.com

La phase régionale : à organiser pour le **05 avril 2020**.

Réf : décision du Bureau Fédéral prise lors de sa réunion du 14 septembre 2018

Pour les finales régionales qualificatives à la phase nationale, nous laissons aux Ligues Régionales la flexibilité de les organiser comme elles le souhaitent, soit exemple :

ARA (Auvergne, Lyonnais, Alpes)

➤ **1 seul lieu**, 1 seule date mais 3 qualifiés U13 M et U13F, soit les 1er au score de l'Auvergne, du Lyonnais, des Alpes

ou
➤ **3 lieux**, même dates ou pas avec toujours pour les qualifiés le 1er au score de l'Auvergne, du Lyonnais, des Alpes

ou autre
Les qualifiés issus des Comités Départementaux seront donc attachés à cette sectorisation sur la géographie 2017-2018 (exemple CD63 Auvergne, CD69 Lyonnais, CD38 Alpes.....)

La finale du challenge individuel :

Charge à chaque Ligue Régionale de définir, avec les Comités Départementaux qui la constituent, les modes opératoires pour proposer un maximum d'enfants à la finale régionale.

Le challenge par équipe :

Tous les inscrits participeront à un tournoi 3X3 organisé suivant les modalités propres à la Ligue Régionale et le document technique des épreuves. L'épreuve du 3X3 n'est pas comptabilisée dans le résultat des épreuves individuelles.

Les obligations :

Sportives :

Chaque Ligue Régionale devra saisir pour le **05 avril 2020** le formulaire et annoter les onglets :

- Informations
- Participants (podiums des CD et plus suivant le choix de la Ligue Régionale)
- Podium

Communication :

Les différents comptes rendus, article de presse et photos sont à adresser à : nseigneur@ffbb.com

Administratives :

Il est impératif de saisir le nom de la personne majeure et licenciée qui accompagnera les enfants à PARIS sur le week-end des épreuves.

Cette personne "Responsable de la Délégation" devra :

- Accompagner les familles pour répondre à leurs besoins relatifs à la venue à Paris.
- Informer les familles des possibilités pour réserver les places au regard des dispositions proposées par l'organisation du "Challenge".
- Etre présent toute la durée du séjour avec les enfants de la délégation Régionale à Paris.

La FFBB n'invitera à Paris que des jeunes ayant obligatoirement participé à la phase départementale **ET** à la phase régionale.

La phase nationale

Elle aura lieu le week-end des Finales de Coupe de France. Les épreuves débuteront le vendredi 24 avril. L'hébergement des délégations Régionales se fera au :

Centre International de Séjour de Kellermann
17 boulevard Kellermann 75013 Paris, France

Pour toutes les délégations (sans exception), une réunion d'informations aura lieu le vendredi 24 avril 2020.

Le challenge par équipe :

Tous les inscrits participeront à un tournoi 3x3 suivant le document technique des épreuves.

Hébergement à Paris pour la délégation :

La délégation de la Ligue est composée de :

- la licenciée U13 qualifiée
- le licencié U13 qualifié
- le responsable majeur(e) et licencié désigné(e) par la Ligue

- Toutes les délégations seront logées au Centre International de Séjour du Boulevard Kellermann à Paris.
- La FFBB prend en charge :
 - o Le déjeuner du vendredi (**sur inscription**)
 - o Le transport sur le site des épreuves
 - o Le repas des 3 personnes le vendredi soir au CISP Kellermann (**sur inscription**)
 - o La nuit du vendredi au samedi au CISP Kellermann (**sur inscription**)
 - o Le petit déjeuner et le panier repas du samedi midi
 - o La nuit du samedi au dimanche au CISP Kellermann
 - o Le petit déjeuner du dimanche matin

Le déplacement des 2 sélectionnés et de l'accompagnateur sur la base forfaitaire de 50% des 3 billets de train 2^{de} classe de l'adresse de la Ligue à Paris en fonction des tarifs en vigueur au 31 janvier 2020. Cette somme sera versée à la Ligue avant la fin de saison sportive en cours (2019 / 2020).

- A votre charge :
 - o Le repas du samedi soir

Les détails de l'organisation du week-end des épreuves vous seront communiqués ultérieurement.

